

QUATRIÈMES RENCONTRES  
**JUSTICE ET JEUNESSE**  
de Belle-Ile-en-mer

*Les 3 et 4 octobre 2025*



# PRÉ-PROGRAMME

VENDREDI 3 OCTOBRE 2025 – CENTRE CULTUREL ARLETTY

- **9h30** – Accueil Salle Arletty
- **9h45** – Accueil des participants par Tibault GROLLEMUND, maire de Le Palais.
- **10h00** – Allocution d’ouverture par Caroline NISAND, directrice de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Ministère de la Justice (sous réserve).

- **10h30**

***Du Code pénal de 1791 au nouveau Code de la justice pénale des mineurs***  
*par Mathias GARDET, historien à l’Institut d’histoire du temps présent, responsable du Centre d’exposition « Enfants en justice » à Savigny-sur-Orge (Ecole nationale de la protection judiciaire de la jeunesse, ENPJJ)*

Depuis la Révolution française et la reconnaissance d’une justice spécifique pour les plus jeunes d’entre nous, établissant notamment une «excuse de minorité », l’histoire de la justice des mineurs semble sujette à de grands mouvements de balancier, qui mettent l’accent, au fil du temps, sur le désir de protéger le jeune ou sur celui de protéger la société. Ainsi alternent des politiques publiques qui oscillent entre la tentation de punir et celle d’éduquer, en mettant le curseur à des degrés divers. L’étape d’aujourd’hui : une volonté de durcir davantage la justice à l’égard des mineurs et de leurs parents.

*Conférence suivie d’un échange avec le public.*

- **11h30**

***Haute-Boulogne, un lieu historique dédié à la jeunesse, par Francis VILLADIER et Sylvaine VILLENEUVE, de l’association La Colonie.***

Présentation du projet de Centre historique dédié aux jeunes pupilles de la colonie pénitentiaire et de l’IPES.

- **12h00**

Signature de la nouvelle convention pluriannuelle entre le Ministère de la Justice (Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse) et l’association *La Colonie*.

- **12h30**

Déjeuner au Réduit B.

○ **14h00**

***Les délinquances juvéniles au cinéma***, par Roxane HAMERY, professeure en études cinématographiques au département des Arts du spectacle, Université de Rennes 2.

Depuis *Chien perdu sans collier* avec Jean Gabin comme juge des enfants, dans les années cinquante, jusqu'à *La tête haute*, cette fois avec Catherine Deneuve dans le rôle de la juge, le cinéma français évoque souvent la justice des mineurs. Les juges des enfants et les jeunes délinquants produisent des figures fictionnelles remarquables. Quel regard le cinéma porte-t-il sur ces jeunes ? Comment évoluent les figures de l'enfance délinquante au cinéma ? Qu'est-ce que ces images nous disent de la société et de la manière dont elle perçoit sa jeunesse turbulente et délinquante ?

*Conférence suivie d'un échange avec le public.*

*Diffusion de la bande-annonce de l'exposition « La justice des enfants fait son cinéma ».*

○ **15h30** Pause

○ **16h00**

***Du côté des « mauvaises filles », une histoire du placement des jeunes filles***  
par Véronique BLANCHARD, docteure en histoire, enseignante-chercheuse à l'Université d'Angers, et David NIGET, enseignant-chercheur en histoire à l'Université d'Angers / Laboratoire Temos.

Au XXème siècle, la colonie pénitentiaire et l'IPES de Belle-Ile n'accueillirent que des garçons. Mais comment étaient prises en charge les jeunes filles considérées comme déviantes ou délinquantes ? Dans quels établissements étaient-elles placées ? Quelles étaient les règles qui organisaient leur vie quotidienne dans des institutions, très souvent tenues par des congrégations religieuses, chargées de remettre ces « mauvaises filles » sur le droit chemin ?

La présentation des historiens sera enrichie par les témoignages de personnes qui se sont révoltées contre les institutions. Les voix de ces « invisibles » seront restituées par des comédiennes.

*Conférence suivie d'un échange avec le public.*

○ **18h00**

Fin de la première journée.

## NOS PARTENAIRES



## SAMEDI 4 OCTOBRE 2025

### LA JUSTICE DES ENFANTS FAIT SON CINÉMA !

Du 29 septembre au 5 octobre, le cinéma de Palais proposera un festival consacré aux enfants en marge. Plusieurs films seront présentés pendant la semaine : *Chiens perdus sans collier* (de Jean Delannoy, 1955, avec Jean Gabin), *Les 400 coups* (de François Truffaut, avec Jean-Pierre Léaud), *La haine* (1995, de Mathieu Kassovitz), *La tête haute* (d'Emmanuelle Bercot, 2015, avec Catherine Deneuve), *L'astragale* (2015, de Brigitte Sy avec Leila Bekhti), *Mauvaises filles* (2024, d'Émerance Dubas).

- **10h00**  
**Le cinéma « Le petit bal perdu » accueille la justice des mineurs**  
Samedi matin, projection introduite par Roxane HAMERY (Film à préciser)
- **13h00** – Déjeuner libre
- **14h00**  
Visite des sites de Haute Boulogne et Bruté.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Pour venir à Belle-Ile :

Bateaux de la Compagnie Océane à Quiberon.

Horaires disponibles sur le site de la Compagnie : [www.compagnie-oceane.fr](http://www.compagnie-oceane.fr)

Il est vivement conseillé d'arriver la veille !

### Pour vous loger :

Hôtel Vauban : 02 97 31 45 42

Hôtel Atlantique : 02 97 31 80 11

Hôtel Le Bretagne : 02 97 31 80 14

Auberge de jeunesse : 02 97 31 81 33

### Pour participer :

Vendredi 3 octobre : Centre culturel Arletty, rue de L'Esprit, Le Palais

Samedi 4 octobre : Cinéma Le Petit Bal Perdu, 13 passage de l'Hôtel de Ville, Le Palais

### Pour tout renseignement complémentaire :

N'hésitez pas à nous contacter via l'adresse mail de l'association La Colonie :

[contact@lacolonie.org](mailto:contact@lacolonie.org)

[sylvaine.villeneuve@gmail.com](mailto:sylvaine.villeneuve@gmail.com)

[www.lacoloniepenitentiaire.fr](http://www.lacoloniepenitentiaire.fr)